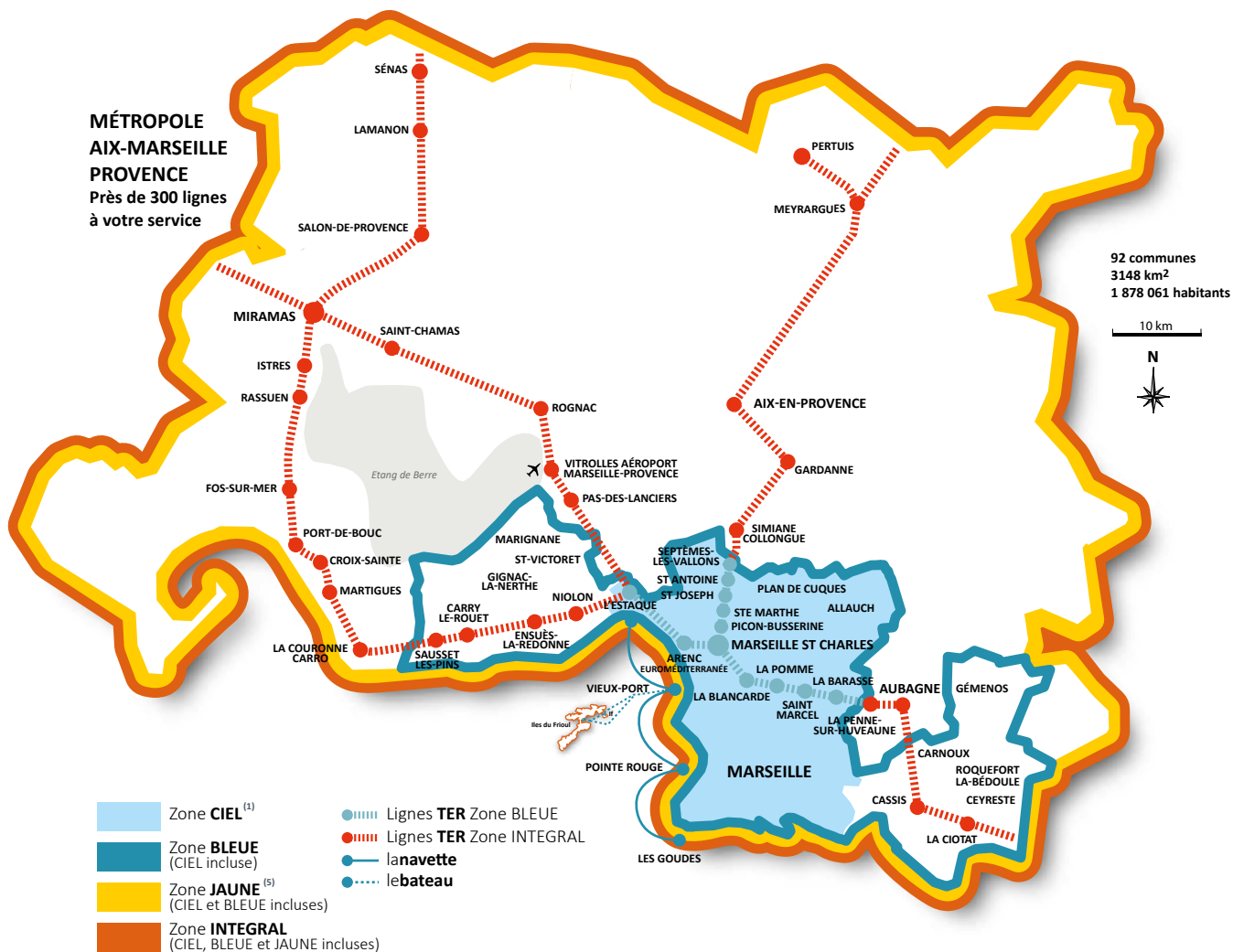


LES ZONES ET SERVICES



La couleur dans chaque case tarifaire indique la couleur de la zone de validité de ce tarif et des services associés.

ZONE CIEL ⁽¹⁾	RTM Bus Métro Tramway	lanavette ⁽⁵⁾ Ferry Boat Parking relais	Cartreize 51 ⁽²⁾ -240 ⁽³⁾
ZONE BLEUE	ZONE CIEL +	Ciotabus Bus des Collines Bus de la Côte Bleue Bus de la Marcouline Bus des Cigales levélo ⁽⁴⁾ (abonnement à 1€ sur rtm.fr)	TER ⁽⁵⁾ (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons)
ZONE JAUNE ⁽⁶⁾	ZONE BLEUE +	Aix en bus Bus de l'Etang Gardanne en bus Lignes de l'Agglo Libébus Navettes aéroport Pays d'Aix Mobilité Pertuis en bus Ulysse	Cartreize levélo (abonnement gratuit sur levelo-mpm.fr) Nauti' Bus Martigues Parking relais Aix en Provence Parcs à vélo sécurisés
ZONE INTEGRAL	ZONE JAUNE +	lebateau TER (reliant les communes du territoire Métropolitain) Services d'été Navettes estivales de Cassis Le bus de la Plage (Berre, Vitrolles, Carry-Le-Rouet) Navette Napoléon (Istres- Port-Saint-Louis-du-Rhône) Navette Côte Bleue (à partir d'Istres)	

(1) Le Pass Sénior «déplacements sur Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons» donne accès au TER (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons) et à **levélo** (abonnement gratuit sur levelo-mpm.fr). (2) De Saint-Charles jusqu'à Septèmes-les-Vallons. (3) De La Fourragère jusqu'à l'arrêt «La Solitude».

(4) Uniquement avec les pass Annuel et Permanent. (5) Les pass 24h et 72h ne donnent pas accès à lanavette et au TER (entre les gares de Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons).

(6) Les pass étudiant et sénior «déplacements métropolitains» ne donnent pas accès au TER.

Grâce à votre Pass Permanent ou Annuel, bénéficiez de nombreux avantages sur les services de nos partenaires mobilité : véhicules partagés Citiz et trottinettes. Plus d'infos sur rtm.fr, rubrique : Nos partenaires mobilité.